

CONCESSIONS DE LOGEMENT DANS LES COLLEGES PUBLICS**CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE**

COLLEGES	BENEFICIAIRES	DATE D'EFFET	CONSISTANCE DU LOGEMENT	REDEVANCE MENSUELLE	ABATTEMENT DE 15 %	REDEVANCE PROPOSEE
SCHILTIGHEIM "Rouget de Lisle"	Mme Isabelle PFISTER Enseignante au collège "Rouget de Lisle"	01/11/2013	F3 74 m ²	523,53 €	78,53 €	445,00 €